



COMCEC

**NOTE
DU BCC
SUR
L'ALLEGEMENT
DE LA PAUVRETE**

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC

Avril 2016

NOTE DU BCC SUR L'ALLEGEMENT DE LA PAUVRETÉ

En général, la pauvreté est définie comme le manque de ressources suffisantes pour satisfaire les besoins essentiels d'un individu. La définition de la pauvreté dépend des besoins de base qui varient selon la géographie, le temps et les attentes culturelles ou même de la source de la définition. Dans ce contexte, il existe plusieurs façons pour étudier la situation de la pauvreté des pays. La méthode la plus fréquemment utilisée est de définir la pauvreté en termes monétaires, comme les 1,90 dollars américains par jour et les 3,10 dollars américains par jour¹ du seuil de la pauvreté déterminée par la Banque mondiale, ou la valeur minimum des besoins caloriques. La pauvreté est également définie en termes non monétaires d'un point de vue multidimensionnel. À cet égard, le PNUD a commencé à calculer l'indice de la pauvreté multidimensionnelle (IPM) en 2010 afin de mesurer la pauvreté dans un contexte beaucoup plus large. L'IPM prend en compte de multiples privations de la population et leur chevauchement en utilisant les dimensions de la santé, de l'éducation et des niveaux de vie.

En outre, la pauvreté constitue un défi grave pour presque la plupart des pays de par le monde. 72% de la population pauvre mondiale vivent dans des pays à revenu intermédiaire². A cet égard, la lutte contre la pauvreté occupe une place importante dans le cadre de l'agenda du développement global. De ce point de vue, les réalisations des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les pays membres de l'OCI doivent être évaluées à partir du nouveau programme mondial de développement, à savoir l'Agenda 2030 du Développement Durable et les objectifs de développement durable post-2015 créés en se basant sur l'expérience des OMD.

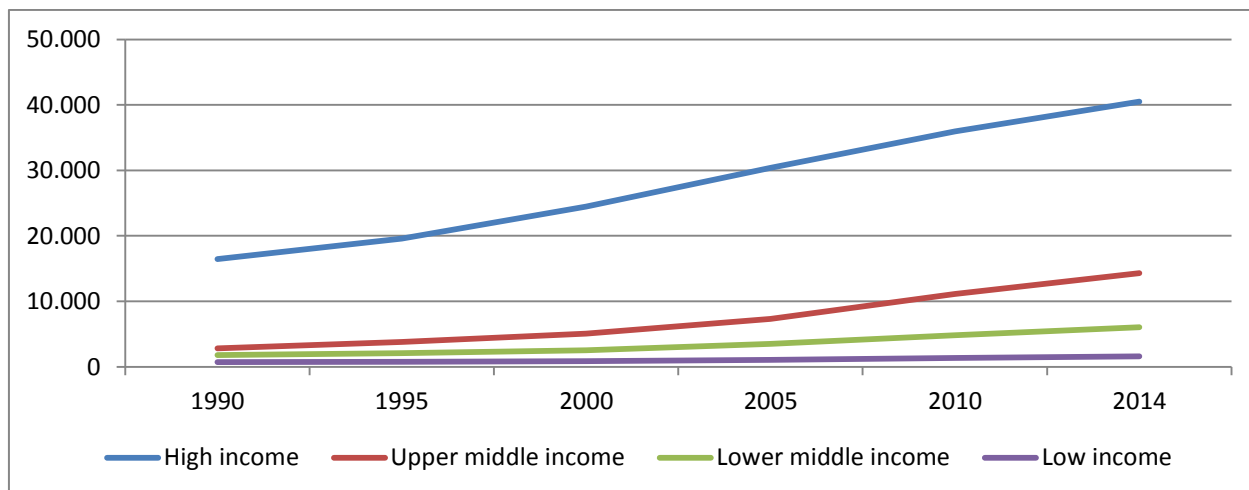
La pauvreté dans le monde

Concernant l'an 2014, alors que la moyenne du PIB mondial par habitant (PPA) était de 14 939 dollars américains, cette moyenne est de 40 523 dollars américains pour les pays à revenu élevé, de 1 354 dollars américains pour les pays à revenu moyen-supérieur, de 6 026 dollars américains pour les pays à revenu moyen-inférieur et de 1 590 dollars américains pour les pays à bas revenu (Figure 1). Ces chiffres impliquent des variétés importantes de revenu entre les pays. Qatar a le PIB le plus élevé par habitant (PPA) avec 140 649 dollars internationaux tandis que la République Centrafricaine a le plus faible PIB par habitant avec 594 dollars internationaux. En plus de ces chiffres, il existe également des problèmes de distribution de revenus entre les pays. Il existe un écart grandissant entre les pays à bas revenu et à revenu élevé (voir figure 1). Par conséquent, la pauvreté reste une question importante pour beaucoup de personnes, en particulier celles vivant dans les pays les moins avancés (PMA).

Figure 1: PIB par PPA (en dollars internationaux)

¹ La définition de la Banque mondiale de «l'extrême pauvreté» a récemment été modifiée pour représenter ceux qui vivent avec moins de 1,90 dollars américains par jour au lieu de 1,25 dollars américains ; reflétant ainsi les dernières mises à jour des parités de pouvoir d'achat. De la même façon, 2 dollars américains par jour passe à 3,10 dollars américains par jour.

² Kanbur and Sumner, <http://kanbur.dyson.cornell.edu/papers/KanburSumnerPoorCountriesOrPoorPeople.pdf>, p.1, 14.04.2016.

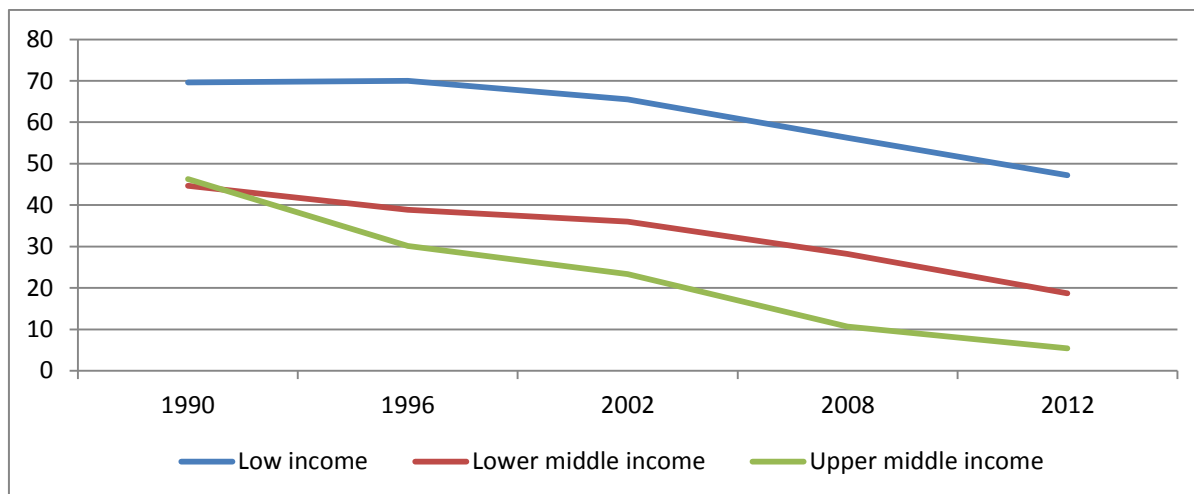


Source: Préparé par le BCC à partir des Indicateurs du Développement Mondial de la Banque mondiale

Pour la majorité des pays, les niveaux de pauvreté ont, au cours de ces trois dernières décennies, diminué en termes monétaires. En effet, pour la période 1990-2012, un progrès significatif a été observé en matière du ratio des personnes vivant avec moins de 1,90 dollars américains par jour. Bien que ce ratio était de 46 pour cent pour les pays à revenu moyen-supérieur, il était de 45 pour cent pour les pays à revenu moyen-inférieur et 70 pour cent pour les pays à bas revenu en 1990 ; ces ratios ont chuté à 5 pour cent, 19 pour cent et 47 pour cent respectivement pour les groupes de revenu mentionnés en 2012 (figure 2). Dans les pays à revenu moyen-supérieur, une forte baisse est survenue concernant les niveaux de pauvreté et les trois quarts de la baisse ont eu lieu en Chine. La Chine a pu sauver 680 millions de personnes de la pauvreté entre 1981-2010 et réduire son taux d'extrême pauvreté de 84% en 1980 jusqu'à 10% en 2013³

Figure 2: Ratio de la pauvreté à 1,90 dollars américains par jour (PPA 2011) (% de la population)

³ Economist, <http://www.economist.com/news/leaders/21578665-nearly-1-billion-people-have-been-taken-out-extreme-poverty-20-years-world-should-aim>, 25.04.2016.



Source: Créé par les Auteurs, à partir des Indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale

Toutefois, cette tendance de réduction des niveaux de la pauvreté n'a pas été égale, et certaines parties du monde ont vu, en effet, une augmentation de leur niveau de pauvreté au cours de cette même période.

Pauvreté dans les Pays Membres de l'OCI

Bien que la population totale des pays membres représente près d'un quart (23 pour cent) de la population mondiale totale, le PIB total de ces pays représente seulement neuf⁴ pour cent du PIB mondial total. 21 des 48 pays les moins avancés (PMA) sont membres de l'OCI. Néanmoins, les pays membres de l'OCI ne forment pas un groupe homogène. Dans ce contexte, le PIB par niveaux des habitants des pays membres affiche une composition très dispersée, variant de 938 dollars à 140 649 dollars (PPP en dollars internationaux actuels) en 2014.⁵ D'ailleurs, le nombre de personnes vivant au dessous du 1,25 dollars américains par jour dans les pays membres de l'OCI est de près de 350 millions correspondant à 21 pour cent de la population totale de l'OCI en 2014.

Pauvreté multidimensionnelle dans les pays membres de l'OCI

En analysant le groupe de pays pour lesquels l'IPM est calculé, nous observons que 68 pour cent des pays membres de l'OCI sont inclus dans ce groupe. Le nombre de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle est de près de 430 millions dans la région de l'OCI. Cependant, la population vivant dans la pauvreté multidimensionnelle varie beaucoup entre les pays membres de l'OCI. Tandis qu'en Jordanie, ce taux est de seulement 1 pour cent, au Niger, il atteint près de 90 pour cent. Au total, plus d'un quart de la population totale des pays membres de l'OCI vit dans la pauvreté multidimensionnelle.

⁴ D'après les niveaux du PIB 2013. La République Arabe Syrienne et la République de la Somalie sont exclues en raison du manque de données.

⁵ Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement

La contribution de la carence d'éducation, de la santé et des niveaux de vie à la pauvreté globale varie entre les pays de l'OCI. La contribution de la carence d'éducation se situe entre 3,7 pour cent (Ouzbékistan) et 50,1 pour cent (Irak). La contribution de la carence en matière de santé à la pauvreté globale se situe entre 18,2 pour cent (Mauritanie) et 83,9 pour cent (Kazakhstan). La contribution de la carence du niveau de vie à la pauvreté globale est comprise entre 10 pour cent (Jordanie) et 51,9 pour cent (Ouganda).

Défis Principaux de l'Allègement de la Pauvreté dans les Pays Membres de l'OCI

Malgré les abondantes ressources naturelles et l'accumulation de capital disponible dans les Pays Membres de l'OCI, 21 États de nos États Membres sont classifiés en tant que Pays Moins Développés. La plupart de ces pays sont situés en Afrique Subsaharienne. Parmi les défis les plus communs affrontés dans les Pays Membres, sur le plan de la pauvreté, figurent⁶ :

- Institutions sous-développées et déficience de la capacité de mise en œuvre
- Déficience des structures financières suffisantes
- Ressources inadéquates
- Infrastructure pauvre
- Secteur agricole sous-développé
- Conditions défavorables du commerce mondial
- Conflits et défis liés aux catastrophes

Réalisations concernant les Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays membres de l'OCI

En dépit de la réalisation d'important progrès pour la réalisation des OMD dans les Pays Membres de l'OCI, des écarts existent toujours et nécessitent d'être comblés. Concernant également la plupart des indicateurs des OMD, les pays à revenu supérieur réussissent apparemment mieux que les Pays Membres à bas revenu. Les défis principaux auxquels font face les pays membres en réalisant les OMD sont le manque de volonté politique et d'engagement aux OMD, les problèmes de capacité institutionnelle, le manque de ressources financières adéquates, la situation économique mondiale, la déficience d'un environnement propice pour attirer l'investissement et encourager le développement du secteur privé et le manque de la croissance inclusive. Néanmoins, en prenant en considération les défis des OMD ainsi que le contexte plus ambitieux des ODD, la mise en œuvre des ODD est de prime importance.

L'Agenda 2030 pour le Développement Durable et les ODD

En vue de suivre et de renforcer l'engagement aux OMD inachevés après 2015, l'Agenda 2030 pour le Développement Durable dont les ODD sont le cœur a été conçu et déclaré par le Sommet Spécial de l'ONU tenu en septembre 2015. Alors que l'agenda des OMD a focalisé principalement sur les défis des pays pauvres, les ODD envisagent le passage à un cadre plus exhaustif de développement concernant tous les pays, abstraction faite de leur niveau de développement.

Par conséquent, la phase de mise en œuvre des ODD devrait être ardue pour plusieurs pays. Les processus de suivi et d'évaluation jouissent notamment d'une importance considérable quant à la mise en œuvre réussie des buts et des objectifs. Pourtant, la détermination des indicateurs requis constitue une question suspendue et les discussions à cet égard n'ont pas abouti à une conclusion. Dans ce contexte, il est crucial de suivre de près les débats en cours et les bénéfices des

⁶ Stratégie du COMCEC (2012) disponible sur le site web du COMCEC (www.comcec.org).

plateformes de coopération actuelles qui rassemblent le secteur privé en vue de combler les écarts de connaissance, de propager les meilleures pratiques et de construire les capacités.

L'OCI dans son ensemble a besoin de développer une approche exhaustive et holistique afin de réaliser le contexte ambitieux des ODD. En plus des efforts nationaux déployés dans l'OCI, le processus de mise en œuvre des ODD doit être donc inclus dans l'agenda de l'OCI dans son ensemble. En tant qu'étape initiale visant à attirer l'attention sur ce lourd agenda, le Bureau de Coordination du COMCEC et le Groupe de la BID ont préparé en novembre 2015 « Les Facteurs Critiques du Succès de la Mise en Œuvre de l'Agenda de Développement post-2015 et des Objectifs de Développement Durable : la Situation Actuelle et les Perspectives pour l'OCI ».

Accès des Groupes Vulnérables aux Programmes de Protection Sociale⁷ :

Les systèmes développés de protection sociale jouissent de plusieurs bénéfices, en aidant à développer les capacités humaines, en réduisant les inégalités, en accroissant les opportunités et en aidant à réaliser la cohésion sociale via l'inclusion. Dans ce contexte, la protection sociale devient une composante clé des politiques nationales de développement. Néanmoins, un des grands défis qu'affrontent les systèmes de protection sociale est la question de couverture où plusieurs difficultés ont été affrontées par rapport à l'extension de la couverture de protection sociale, comme le caractère informel, et en excluant sur le plan social les groupes vulnérables.

Les groupes vulnérables incluent les personnes âgées, les handicapés mentaux et physiques, les enfants et les jeunes en danger, les déplacés et les réfugiés, les individus et les ménages affectés par le VIH/SIDA, les minorités religieuses et ethniques, les chômeurs et les ménages dirigés par les femmes. Les programmes de protection sociale sont importants pour ces groupes vulnérables en vue de répondre à leurs besoins de base. D'ailleurs, pour plusieurs pays, les programmes de protection sociale étendus sont importants en vue de réaliser les OMD de la santé et de l'éducation. Les filets de protection sociale ont aidé également à éviter les effets négatifs des crises tels que la faim et l'extrême pauvreté. La preuve grandissante de l'effet des programmes de filet de protection sociale a facilité leur expansion jusqu'à atteindre les pays à bas revenu. Cependant, l'expansion de la protection sociale pour les plus pauvres et les groupes les plus vulnérables, d'une façon durable, reste un défi.

Il existe plusieurs types de programmes de protection sociale qui dépendent de leurs objectifs et des risques qu'ils couvrent. La classification commune acceptée pour le monde en développement inclut les programmes de protection sociale pour l'assurance sociale (programmes de contribution notamment les pensions, les marchés du travail (par exemple la formation professionnelle), et les programmes d'assistance sociale non-contributifs (ou les filets de sécurité sociale), renfermant les programmes humanitaires et ceux de secours en cas de catastrophe, les transferts en espèces, les coupons alimentaires, l'alimentation scolaire, les transferts en nature, les travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre, l'aide alimentaire ciblée, les subventions et les exonérations des frais. L'assurance sociale et les programmes du marché du travail ont tendance à servir les groupes à revenu supérieur, tandis que les programmes d'assistance sociale se concentrent généralement (mais pas exclusivement) sur les plus pauvres et les plus vulnérables.

⁷ Pour accéder aux données et aux analyses utilisées dans cette section, veuillez voir « L'accès des Groupes Vulnérables aux Programmes de Protection Sociale dans les Pays Membres de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC, 2016 »

D'après la Banque Mondiale, il existe quatre genres principaux de services de protection sociale déterminés comme suit :

Universel (mais pas entièrement gratuit)	Les subventions alimentaires et celles aux combustibles sont les plus courantes; l'enseignement scolaire, l'accès aux soins de santé
Emploi/rémunérations connexes	Moins de la moitié de la population active sont admissibles en raison de niveaux élevés de travail informel
Évaluation des moyens	Dans les ONG et le secteur de la charité, par exemple le soin social où il y a des contrats avec les ministères concernés
Catégorique	Dans les ONG et le secteur de la charité, par exemple le soin social où il y a des contrats avec les ministères concernés; nouveaux programmes de transfert de fonds

Les programmes de protection sociale peuvent avoir soit des effets protecteurs, en favorisant par exemple des secours contre la misère, soit des effets préventifs, pour éviter la privation une fois qu'un désastre a eu lieu, soit les effets de promotion, en améliorant des revenus et des capacités. Toutes ces dimensions peuvent avoir un effet transformateur sur le plan social ; ce qui peut remédier aux déséquilibres de pouvoir qui créent ou maintiennent la vulnérabilité.

Mondialement, les dépenses publiques consacrées aux services sociaux ont augmenté à partir des années 1960 jusqu'aux années 1980. Les États à la fois en Amérique latine et en Afrique subsaharienne ont créé des écoles publiques, des universités et des réseaux de soins de santé, bien que ceux-ci soient restés en premier lieu principalement dans les zones urbaines. Les avantages de ces initiatives ont été observés via les taux décroissants de la mortalité maternelle et infantile.

Dans le monde en développement, différents pays ont fourni des régimes de protection sociale universelle. À titre d'exemple, l'Inde dispose d'un système de subventions alimentaires en place, constituant un régime universel. Le régime couvre les céréales et les éléments de cuisine essentiels et fait partie d'une campagne plus large du Droit à l'alimentation qui a acquis un dynamisme considérable en Inde. Les programmes nationaux d'alimentation en Inde ont contribué à l'amélioration de la présence dans les écoles primaires et de l'inscription. La République de Corée, Taiwan et Costa Rica ont également introduit des régimes de protection sociale universelle. En Corée, les réformes en matière de santé, de retraite et les régimes d'assurance sociale de chômage, ainsi que la Garantie d'un Niveau de Vie Minimum ont augmenté la couverture et l'équité en matière de la protection sociale. Divers régimes d'assurance-maladie ont été fusionnés en un seul système intégré de la santé publique ; ce qui a eu des résultats d'efficacité importants, comme la réduction des coûts administratifs de 11,4% à 4,7%. Le programme d'assurance du travail a fourni des prestations en espèces, la formation professionnelle et des petits prêts à des travailleurs temporaires au chômage. En outre, la sécurité universelle de vieillesse a également été introduite après avoir intégré les travailleurs indépendants urbains en 1999.

Il existe différents régimes d'assurance-chômage en vigueur dans de nombreux pays en développement, tels que la Chine, le Brésil et l'Afrique du Sud. Néanmoins, ces régimes excluent souvent certains groupes, comme les agriculteurs ; tel est le cas dans la région arabe. Les cas de réussite des pays d'Asie de l'Est, comme Taïwan et la Corée du Sud, ainsi que d'autres pays, comme le Costa Rica, l'Etat indien du Kerala et le Sri Lanka, représentent quelques-uns des

exemples clés dans le monde en développement qui montrent que le changement social transformateur peut se produire par le biais du renforcement des mécanismes d'inclusion sociale, de la responsabilité et de la cohésion sociale. À cet égard, les États, les marchés, les organismes de charité et les organismes communautaires, les ménages et les organismes donateurs peuvent tous jouer un rôle pour faciliter la couverture universelle. La participation de l'État au financement, à la fourniture et à l'administration de ces services est particulièrement nécessaire quand il existe des disparités urbaines-rurales ou des différences régionales.

En termes d'assistance sociale non-contributive, ces régimes sont devenus la tendance la plus prédominante dans les pays en développement, en raison de l'affaiblissement remarquable des principes universels et de la pression fiscale qui existe dans de nombreux États dans le cadre du financement des politiques de protection sociale. En outre, les programmes d'aide sociale adoptent une approche ciblée ou une évaluation des moyens ou les transferts d'argent liquide ou les transferts en nature. Ils favorisent également une justification de la consommation qui est à la fois facilitante et réactive par nature, étant offerte aux populations qui sont également dans le besoin et qui n'ont pas été en mesure de faire face aux désastres sociaux ou économiques imprévus.

La Chine, l'Afrique du Sud, l'Inde et le Brésil ont des programmes de transferts monétaires en place pour les populations vulnérables. Par exemple, les pauvres des zones rurales en Chine bénéficient également des programmes d'assistance sociale non-contributive similaires, ainsi que d'un régime connu sous le nom des «cinq garanties», qui a été mis en place depuis 1950 et assure que toutes les personnes pauvres vivant dans les zones rurales ont accès aux nécessités de base de la vie telles que la nourriture, l'habillement, le logement et même une contribuant aux frais funéraires.

Néanmoins, la nature à court terme et les limites de répartition des programmes de transferts monétaires dans certains cas, constituent une préoccupation importante. Atteindre une large population peut aussi indiquer des niveaux élevés de dépendance à l'égard de ces programmes avec les familles incapables de se nourrir à long terme. Cet état de fait reflète la faiblesse des programmes universels de subventions alimentaires en particulier. En Indonésie, par exemple, pour faire face à ce défi, une réforme des subventions aux combustibles a été introduite en 2005 avec trois programmes de filet de sécurité sociale pour compenser les fortes réductions des subventions aux combustibles. Pour atténuer l'impact des hausses de prix sur les ménages pauvres et les quasi-pauvres, le gouvernement a introduit un programme de transferts monétaires inconditionnel qui a atteint 18,5 millions de foyers à un coût d'environ 0,3% du PIB, en plus d'un programme d'assurance-maladie et un programme de subvention à l'éducation.

Accès des Groupes Vulnérables aux Programmes de Protection Sociale dans les Pays Membres de l'OCI⁸

Les Pays Membres de l'OCI consistent en une variété de divers pays sur les plans social et économique. L'évaluation de l'accès aux programmes de protection sociale et de la vulnérabilité reflète la diversité sociale, économique et politique de ces pays. Cependant, aucun de ces pays ne possède des systèmes universels et complets de protection sociale et de prestation des services publics qui sont fondés sur le droit de tous les citoyens aux droits sociaux fondamentaux. En

⁸ Pour accéder aux données et aux analyses utilisées dans cette section, veuillez voir « L'accès des Groupes Vulnérables aux Programmes de Protection Sociale dans les Pays Membres de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC, 2016 »

général, les pays membres de l'OCI ont un large éventail d'aide sociale, d'assurance sociale et des programmes du marché du travail. Cependant, la couverture renfermant les pauvres et les groupes vulnérables de la société reste dispersée et, dans certains cas, inexistante.

Depuis le début de la crise économique mondiale, les dépenses relatives aux filets de sécurité sociale dans certains États de l'OCI dans leur ensemble ont augmenté de 10,1% des dépenses totales avant la crise à 11,9% pendant la crise et à 12,5% suite à la crise (4,16%, 4,44%, et 4,59% du PIB respectivement). Les pays faisant partie des groupes à revenu moyen-inférieur ou à bas revenu, comme l'Égypte et le Yémen, ont étendu les critères d'éligibilité pour les rations alimentaires subventionnées et les transferts en espèces aux populations vulnérables ; ce qui entraîne l'augmentation de l'accès des populations pauvres ou vulnérables. Cependant, dans la majorité des pays de l'OCI, les dépenses relatives à la protection sociale restent relativement inférieures dans de nombreux cas.

En outre, malgré les dépenses publiques parfois importantes sur les soins de santé, la grande majorité des personnes à travers les pays de l'OCI est soumise à de forts paiements directs, afin d'avoir accès aux services de santé. L'absence d'un accès abordable aux soins de santé et des régimes de prépaiement dans de nombreux pays a obligé les ménages à bas revenu à payer une part importante de leurs revenus pour les services de santé au détriment des autres produits de base, comme la nourriture ; chose qui les expose souvent à un risque plus considérable de plonger plus profondément dans la pauvreté.

Dans les programmes d'assurance sociale des pays membres de l'OCI, il existe des lacunes importantes dans la couverture de ces programmes. Les taux de couverture d'assurance sociale varient énormément de 8% au Yémen à 87% en Libye. Cela est dû à la structure du marché du travail (par exemple, du secteur public ou privé) et aux dispositions institutionnelles qui couvrent les différentes catégories de travailleurs. Les pays de l'OCI disposent de niveaux élevés de travailleurs informels. En moyenne, dans les pays arabes, à l'exception de ceux qui sont membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), environ 67% de la population active ne contribue pas aux régimes d'assurance sociale. Ceux-ci renferment les travailleurs agricoles et les travailleurs autonomes dans les micros et petites entreprises, ainsi que leurs employés. Les groupes les plus exclus du mécanisme d'assurance sociale dans la plupart des pays sont les travailleurs agricoles, les ménages et les familles des travailleurs, et les travailleurs migrants étrangers. Seulement un taux de 30% environ de la population de l'OCI est couvert par les régimes formels de sécurité sociale. Les groupes restants se trouvent dans le secteur informel et doivent trouver un recours, d'une façon informelle, par exemple auprès de la famille.

En ce qui concerne la couverture, presque tous les programmes d'aide sociale dans les pays de l'OCI ne parviennent pas à couvrir même 20% du quintile inférieur (les groupes les plus pauvres), tandis que certains programmes couvrent une proportion importante (jusqu'à 11-12%) du quintile supérieur. En comparaison avec d'autres régions du monde, il existe une sous-performance claire dans les programmes sociaux de filet de sécurité et des programmes d'aide sociale dans les pays de l'OCI en termes d'incidence des avantages: dans toutes les autres régions, le quintile inférieur représente au moins 30% ou plus des bénéficiaires du filet de sécurité sociale, avec l'Amérique latine et les Caraïbes dirigeant le monde à un taux de 36%. Dans les pays de l'OCI, les programmes d'aide sociale et de filet de sécurité sociale ciblent les pauvres et les plus vulnérables. Cependant, les populations riches ont également tendance à constituer une part remarquable des bénéficiaires du filet de sécurité sociale. En moyenne, seulement un quart des bénéficiaires de l'aide sociale non-subventionnelle dans la région arabe vient du quintile le plus

pauvre, tandis qu'un taux d'environ 15% provient du quintile le plus riche. Dans certains programmes, comme en Cisjordanie et à Gaza, le ciblage a été amélioré depuis 2009, grâce à la création du Programme de Transfert de Fonds unifié en 2010, qui utilise des Moyens d'Évaluation Estimatif en tant que mécanisme de ciblage et d'un régime de paiement unique. En revanche, à Djibouti et au Maroc, le quintile le plus riche de la population représente la même part des bénéficiaires du filet de sécurité sociale que le quintile le plus pauvre.

Parmi certains des défis majeurs affrontés par les groupes vulnérables en accédant à des programmes de protection sociale aux pays de l'OCI figurent ce qui suit:

- L'emploi informel,
- L'accès insuffisant aux services de base, en particulier à l'éducation et aux services de soins de santé,
- Le manque de différenciation entre les personnes qui peuvent travailler et les personnes qui ne peuvent pas travailler, lors de la conception des programmes de Filet de Sécurité Sociale (FSS),
- Les dépenses publiques faibles et inefficaces en matière des politiques de protection sociale.

À la lumière de ces défis, une série de recommandations pour l'extension des programmes de protection sociale afin d'atteindre les groupes vulnérables dans les pays membres peut être mentionnée comme suit:

- Tous les pays de l'OCI devraient se lancer dans la création d'une base essentielle de protection sociale pour les groupes les plus vulnérables. Cela devrait d'abord impliquer la réalisation d'analyses de faisabilité et des coûts-avantages pour certains ensembles de protection sociale.
- Les coûts de santé constituent un fardeau majeur pour les populations locales dans les pays membres de l'OCI, en particulier pour les personnes âgées et handicapées. Le programme de Retraite Sociale devrait donc établir des liens étroits avec les services de santé. Par exemple, pour renforcer les effets, les bénéficiaires du programme de Retraite Sociale peuvent être automatiquement admissibles à l'accès aux services publics de santé gratuits. À cet égard, les programmes de retraite sociaux ciblés peuvent offrir un revenu minimum pour les adultes handicapés, les ménages pauvres dirigés par des femmes, les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes plus âgées sans une pension et ne pouvant pas travailler et n'ayant aucune autre source de revenu.
- La réforme des programmes de travaux publics actuels dans certains des pays membres de l'OCI à bas revenu peut être nécessaire pour fournir un emploi plus stable pour les groupes vulnérables, en particulier ceux qui sont incapables de travailler et ceux souffrant d'un emploi précaire. Les travailleurs agricoles occupent une grande partie de cette catégorie. Dans les pays à bas revenu et à revenu moyen-inférieur, les programmes peuvent être unifiés en un seul programme national permanent de travail public intensif de main-d'œuvre visant à aider les ménages à faire face à l'insécurité alimentaire pendant la période maigre de chaque année.
- Les pays membres de l'OCI peuvent offrir des transferts en espèces aux familles très pauvres avec des enfants et autres personnes à charge, telles que les personnes âgées ou les personnes handicapées. La priorité pourrait être accordée aux familles avec des orphelins et des enfants vulnérables, les salariés célibataires et les ménages qui ont des personnes ayant besoin de soins, mais sont physiquement capables de travailler. En outre,

les transferts monétaires conditionnels qui offrent des incitations aux familles pour améliorer les niveaux de santé et d'éducation pour leurs membres, en particulier leurs enfants, devraient être étendus à toutes les familles pauvres avec des enfants.

- La couverture des soins de santé gratuite et universelle doit être promue dans les pays de l'OCI. Dans de nombreux pays membres, les soins de santé sont déjà accordés gratuitement pour à ceux de moins de 5 ans et aux femmes enceintes et allaitantes. Les enfants inscrits à l'école ont également le droit d'avoir libre accès aux soins de santé dans les établissements publics. Toutefois, cette politique n'a pas été appliquée de façon uniforme.

Les programmes qui ont bénéficié d'une attention primaire et de l'investissement du gouvernement et des partenaires internationaux de développement au cours des dernières années peuvent inclure des programmes d'éducation et d'emploi pour les jeunes. En outre, ces interventions et ces politiques devraient être liées à la politique de l'éducation afin de combler les lacunes de compétences et les exigences de l'emploi concernant les marchés du travail locaux.

Efforts déployés sous l'égide du COMCEC

- **La Septième Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la pauvreté**

En vue de l'importance de la protection sociale en tant qu'élément clé de la politique nationale du développement, et vu que la couverture des groupes vulnérables constitue un défi pour les programmes de protection sociale, la 7^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté a été tenue le 11 février 2016 ayant pour thème « l'Accès des Groupes Vulnérables aux Programmes de Protection Sociale dans les Pays Membres de l'OCI ». Durant la Réunion, l'étude analytique intitulée « l'Accès des Groupes Vulnérables aux Programmes de Protection Sociale dans les Pays Membres de l'OCI » et « les Perspectives 2015 sur la Pauvreté du COMCEC » ont été examinées par les représentants des pays membres. Les discussions ayant eu lieu durant la Réunion ont été également enrichies par les présentations des États Membres, les organisations internationales et les ONG.

La Réunion a abouti aux recommandations de politique suivantes :

1. Promouvoir la formalisation du marché du travail via la création d'un environnement réglementaire pour faciliter la transition des affaires informelles au secteur formel et augmenter la productivité des individus embauchés d'une façon informelle et les chômeurs de longue durée à travers la formation, les programmes de développement des compétences et les services du crédit et du développement des affaires
2. Promouvoir la couverture de soins de santé gratuite et universelle en faveur des groupes vulnérables
3. Développer des programmes spécifiques de filet de sécurité sociale afin d'améliorer l'accès des enfants vulnérables aux services de santé et d'éducation pour prévenir la transmission intergénérationnelle de la pauvreté
4. Concevoir des programmes de filet de sécurité sociale pour offrir un revenu régulier minimum aux individus incapables de travailler (les handicapés, les ménages pauvres dirigés par une femme, les personnes âgées sans pension) et développer des programmes de filet de sécurité sociale (y compris les programmes d'activation) pour les personnes incapables de travailler

Les comptes rendus des Réunions et les présentations faites au cours de celles-ci sont disponibles sur le site web du COMCEC (www.comce.org).

La huitième réunion du Groupe de travail sur l'Allègement de la Pauvreté aura lieu le 3 novembre 2016 à Ankara en Turquie ayant pour thème « la Migration forcée dans les Pays Membres de l'OCI : Le Cadre de Politique Adopté par les Pays d'Accueil ».

- **Financement de Projet du COMCEC (FPC)**

Les pays membres ayant été inscrits au Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté et les Institutions de l'OCI qui travaillent dans le domaine économique peuvent proposer des projets de coopération multilatérale dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC, étant un autre instrument important de mise en œuvre de la Stratégie.

Dans le cadre du deuxième appel au projet, quatre projets proposés par le Cameroun, l'Iran, le Suriname et le SESRIC ont été mis en œuvre avec succès. Les titres du projet et de brèves informations sur les projets mis en œuvre en 2015 sont les suivants :

- Le projet du Cameroun est intitulé «Améliorer les Capacités de la Productivité Agricole des Petits Producteurs du Café et du Cacao au Cameroun, au Nigeria et au Bénin par le biais de l'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires ». L'objectif du projet est d'identifier les meilleures pratiques pour réduire la pauvreté dans les programmes de RBC, créer des bases de données, sensibiliser les décideurs politiques dans les Pays Membres du COMCEC et améliorer la compréhension des gestionnaires et des travailleurs de RBC concernant les activités de RBC en matière de réduction de la pauvreté.
- Le projet de l'Iran est intitulé « Le Rôle de la Réadaptation à Base Communautaire (RBC) dans la Réduction de la Pauvreté » : Une étude Comparative entre l'Iran, la Malaisie et l'Indonésie ». Le but du projet est d'identifier les meilleures pratiques pour réduire la pauvreté dans le cadre des programmes de RBC, créer des bases de données, sensibiliser les décideurs politiques dans les Pays Membres du COMCEC, améliorer la compréhension des gestionnaires et des travailleurs de RBC en ce qui concerne les activités de RBC relatives à l'allègement de la pauvreté.
- Le projet du Suriname est intitulé «Conception et Mise en Œuvre de la Gestion du Système d'Information du FSS dans les États membres du COMCEC ». Les pays partenaires sont la Guyane et la Turquie. L'objectif du projet est de créer la capacité pour concevoir une gestion du système d'information pour les Programmes de Filet de Sécurité Sociale des gouvernements du Suriname et de la Guyane, en collaboration avec la Turquie.
- Le projet de SESRIC est intitulé «Améliorer les Capacités Statistiques des Pays Membres de l'OCI dans le cadre des Statistiques de la Pauvreté ». L'objectif du projet est de mener une série de programmes de renforcement des capacités et de formation à court terme dans le cadre des statistiques de la pauvreté.

D'ailleurs, dans le cadre du troisième appel à projet ayant eu lieu en Septembre 2015, le projet suivant proposé par l'Indonésie sera mis en œuvre en 2016.

- Développer les Initiatives Locales pour l'Allègement de la pauvreté par le biais des Moyens de Subsistance Durable à Base Communautaire dans les pays membres de l'OCI

Autres programmes en cours pour l'Allègement de la Pauvreté dans le cadre du COMCEC

Les autres programmes en cours pour réduire la pauvreté dans le cadre du COMCEC sont les suivants: Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement - FSID (au sein de la Banque

Islamique de Développement), le Programme spécial pour le développement de l'Afrique - SPDA (au sein de la Banque Islamique de Développement), le Programme d'éducation et de formation Professionnelle l'OCI-PFP (Dans le cadre du SESRIC) et le Programme du coton de l'OCI.

- Le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) est un fonds spécial créé conformément à la résolution connexe du 3ème Sommet Islamique Extraordinaire au sein de la Banque Islamique de Développement (BID) en 2007. Il a été lancé dans le but de réduire la pauvreté en améliorant la capacité de production des pauvres, réduire l'analphabétisme et l'éradication éradiquer les maladies et les épidémies, notamment le paludisme, la tuberculose (TB) et le VIH / SIDA, dans les Pays Membres. Le budget ciblé du Fonds est de 10 milliards de dollars américains. Le Fonds a été créé sous la forme d'un Waqf ; ce qui signifie que les activités et les projets du FSID peuvent être financés uniquement par les recettes obtenues à partir de ses ressources en capital. Le montant total des contributions reçues à ce jour est de 2,42 milliards de dollars américains, dont 850 millions de dollars américains ont été versés par la BID et 1,57 milliard de dollars américains par les États Membres. En 2015, deux projets de Micro Finance au Kirghizistan (1,7 million de dollars américains) et un Projet de Développement Axé sur la Communauté en Indonésie (7 millions de dollars américains) avaient déjà été achevés. En outre, 65 projets sont actuellement actifs dans le cadre du portefeuille du FSID. Le coût total de ces projets est estimé à 97,33 millions de dollars américains.

- Le Programme spécial pour le développement de l'Afrique (PSDA) est un autre programme développé conformément à la décision connexe du 3ème Sommet Islamique Extraordinaire pour l'allègement de la pauvreté dans les États membres en Afrique. Le programme a été lancé en 2008. Parmi les objectifs principaux du PSDA figurent : la contribution efficace à la lutte contre la pauvreté, l'émergence d'une croissance économique durable et le renforcement de l'intégration régionale. Le capital escompté de la SPDA est de 12 milliards de dollars américains. À partir du mois de janvier 2016, le montant des distributions totales est de 1.618 millions de dollars américains, soit 43 pour cent du total des approbations estimé à 3.798 millions de dollars américains. En outre, 67 projets ont été mis en œuvre dans le cadre du PSDA.

- Le Programme d'éducation et de formation professionnelle pour les Pays Membres de l'OCI (OCI-PFP) a été lancé par le SESRIC en 2009. L'objectif principal du programme est d'améliorer la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle dans les secteurs public et privé et de renforcer les opportunités des populations dans les Pays Membres. Les programmes de renforcement des capacités ont été initiés dans 22 programmes sociaux et économiques différents avec de nombreux sous-thèmes dans le cadre de l'OCI-PFP.

- Dans le cadre de l'initiative du coton de l'OCI, le Plan d'action quinquennal du coton de l'OCI (2007-2011) a été élaboré et approuvé par la 22ème Session du COMCEC dans le but d'accroître les échanges commerciaux, les investissements et le transfert de technologies chez/entre les États Membres producteurs du coton, en particulier en Afrique. La durée du plan d'action a été prolongée pour une période supplémentaire de cinq ans (2012-2016). À ce jour, huit projets ont été approuvés pour être financés par la BID. Quatre d'entre eux ont été mis en œuvre et les trois projets du Cameroun sont actuellement mis en œuvre. Le budget total de ces projets représente près de 17 millions de dollars américains. Concernant les 19 projets restants soumis à la BID, conformément à la décision du 5ème Comité de projet, le SESRIC a combiné 14 projets en un seul projet d'assistance et de renforcement des capacités techniques et l'a soumis à la BID pour financement. Pour les cinq projets d'investissement, le Comité a demandé à l'OCI et au

Secrétariat général de la BID de les examiner conjointement et de présenter leurs observations aux porteurs de projet.

